



# PEDT Renouvellement



## 2025-2028

# SOMMAIRE

I.	Paramètres généraux	2
	A. Identification	2
	B. Périmètre et public du PEDT	2
	C. Le territoire communal	2
	D. Fonctionnement et articulation sur les différents temps (scolaire/périscolaire/extrascolaire)	7
II.	Projet partagé	
	A. Les partenaires et acteurs engagés	9
	1. Les partenaires et acteurs institutionnels	
	2. Les partenaires associatifs	
	B. Comité de pilotage	10
	C. Un lien avec la CTG	10
III.	Les valeurs de la commune	11
	A. Le vivre ensemble	11
	B. La participation	12
IV.	Les objectifs Éducatifs	13
	A. Objectif 1	13
	B. Obectif 2	13
V.	L'évaluation	14
VI.	La formation	14

# I. PARAMETRES GÉNÉRAUX

---

## A. IDENTIFICATION

Collectivité territoriale porteur du projet : mairie de FERRIERES EN BRIE

Nom du correspondant : Madame le Maire Mireille MUNCH

Noms et fonctions des coordinateurs : Mme Gaelle VOIRET directrice générale des services de la ville de FERRIERES EN BRIE et M Cyril ACCAULT responsable du service Enfance Jeunesse de la ville de FERRIERES EN BRIE Tèl : 01 64 66 02 62

Mail : [g.voiret@ferrieresenbrie.fr](mailto:g.voiret@ferrieresenbrie.fr) et [c.accault@ferrieresenbrie.fr](mailto:c.accault@ferrieresenbrie.fr)

Nom et fonction des élus référents : Madame le Maire Mireille MUNCH

Adresse : Maire de FERRIERES EN BRIE Place Auguste TREZY 77164 FERRIERES EN BRIE

Tèl : 01 64 66 31 14

Adresse électronique : [mairie@ferrieresenbrie.fr](mailto:mairie@ferrieresenbrie.fr)

## B. PÉRIMETRE ET PUBLIC DU PEDT

Territoire : La commune de Ferrières en brie

Public concerné : le projet éducatif de territoire (PEDT) s'adresse aux enfants et aux jeunes du territoire de 0 à 18 ans (17 ans révolus).

## C. LE TERRITOIRE COMMUNAL

Ferrières-en-Brie est une commune de la Seine-et-Marne située en région Île-de-France à environ 30 km à l'Est de Paris. Elle se situe à environ 5-6 km des pôles urbains de Lagny-sur-Marne et de Torcy et à 1,5 km du centre de la commune limitrophe de Bussy-Saint-Georges.

La commune qui s'étend sur une superficie de 616 hectares, est délimitée :

Au nord par la commune de Bussy-Saint-Georges qui entoure les façades Nord et Est de Ferrières-en-Brie, l'autoroute A4 qui relie Paris à l'Est de la France formant la limite communale Nord de Ferrières-en-Brie, au Sud par la commune de Pontcarré, à l'Ouest par la commune de Collégien.

La Commune est membre de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, dont les compétences sont :

- Aménagement
- Développement économique
- Développement numérique
- Habitat
- Déplacements
- Voirie d'intérêt communautaire
- Autorisations d'urbanisme
- Sécurité et prévention de la délinquance
- Contrat de ville
- Assainissement
- Espaces naturels
- Agriculture
- Enseignement musical
- Bibliothèques en réseau
- Parc culturel de Rentilly
- Equipements intercommunaux
- Tourisme

### **L'accessibilité**

La commune de Ferrières-en-Brie bénéficie d'une bonne accessibilité, notamment grâce à l'autoroute A4. Reliant Paris à Metz, elle est d'orientation Est-Ouest le long de la limite Nord de la Commune.

La mobilité des habitants de Ferrières-en-Brie est, à l'image des communes rurales, avant tout basée sur l'automobile : en 2011, seulement 8 % des ménages n'ont pas de voiture, 47 % en ont une, 45 % en ont 2 ou plus.

Ainsi, un certain nombre d'habitants de Ferrières-en-Brie se rend en voiture à la gare de Bussy-Saint-Georges qui est celle la plus proche de la commune.

### **La desserte en transport en commun**

Ferrières-en-Brie se situe à moins de 2 km de la gare de Bussy-Saint-Georges, qui est desservie par le RER A. Cette connexion est essentielle pour relier la commune aux grands bassins d'emplois.

## **Populations**

Populations légales 2019

Populations légales			
Année	2008	2013	2019
Population municipale	2138	2793	3768
Population comptée à part	26	26	35
Population totale	2164	2819	3803

Source INSEE -Commune de Ferrières-en-Brie (77181)

Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	2 138	100,0	2 793	100,0	3 483	100,0
0 à 14 ans	469	21,9	607	21,7	714	20,5
15 à 29 ans	406	19,0	524	18,8	730	20,9
30 à 44 ans	532	24,9	652	23,3	915	26,3
45 à 59 ans	457	21,4	560	20,1	644	18,5
60 à 74 ans	202	9,4	349	12,5	378	10,8
75 ans ou plus	72	3,4	101	3,6	102	2,9

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2018

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
<b>Ensemble</b>	<b>1 407</b>	<b>1 427</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Agriculteurs exploitants</b>	0	0	0,0	0,0	0,0
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	107	15	0,0	5,0	5,2
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>	249	184	2,5	21,0	8,2
<b>Professions intermédiaires</b>	338	407	10,3	36,3	10,3
<b>Employés</b>	149	389	17,6	24,0	7,4
<b>Ouvriers</b>	219	30	16,3	9,4	3,0
<b>Retraités</b>	221	222	0,0	0,6	62,3
<b>Autres personnes sans activité professionnelle</b>	125	179	53,4	3,7	3,6

Source : Insee, RP2018 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2021.

De nouveaux logements 66 logements au total vont être livrés entre fin 2025 et 2026 et viendront garnir et augmenter le parc immobilier de la ville de Ferrières en Brie.

Ces logements seront composés comme suit de **T1 : 3 ; T2 : 18 ; T3 : 25 ; T4 : 14 ; T5 : 6.**

🚦 Les équipements sportifs et culturels :

- ✓ Le Dojo :

Equipement récent équipé de vestiaires et accès PMR aux normes avec une salle de combat de 200m<sup>2</sup>

Une salle de 50 m<sup>2</sup>

- ✓ La salle des Fêtes :

Salle polyvalente de 300m<sup>2</sup> avec une scène

- ✓ La salle Saint-Rémy :
- ✓ Salle associative de 75m<sup>2</sup>

- ✓ Le stade :

Il comprend :

- ✓ -Un terrain de football synthétique
- ✓ -Un terrain engazonné
- ✓ -2 cours de tennis extérieur
- ✓ -1 cours de tennis couvert dans une bulle

- ✓ L'espace Léonard de Vinci

Salle polyvalente de 200m<sup>2</sup> utilisée principalement par l'association de tennis de table

- ✓ La salle des jeunes

Qui accueille l'ALSH 11-17 ans elle comprend deux salles une de 65m<sup>2</sup> et une de 30 m<sup>2</sup>

- ✓ Le plateau de sport du groupe scolaire :
- Un terrain multisport bitumé (deux demi-terrain de basket avec panneaux et un terrain de handball avec but)

- ✓ Le city-park situé dans le parc intercommunal de la Taffarette en centre village

🚦 Les associations locales :

Une trentaine d'associations qui agissent dans les domaines culturel, sportif social et caritatif grâce à l'implication des bénévoles. Ce chiffre témoigne de la richesse et de la diversité du mouvement associatif local qui interagissent avec les habitants, de toutes générations de la commune.

## Les Atouts et les Contraintes du territoire Ferriérois



### LES ATOUTS

- \*Volonté politique de la collectivité de s'inscrire et de développer l'action sociale et éducative.
- \*Diversité associative
- \*Lien de proximité avec les familles
- \*Ville dynamique
- \*Nouvelles habitations livrées en 2026
- \* Développement des liaisons douces (trotinettes , vélos..)
- \* Installation nouvelle passerelle

### LES CONTRAINTES

- pas de collège, ni de lycée
- pas de mission locale sur le territoire

## D. FONCTIONNEMENT ET ARTICULATION SUR LES DIFFRENTS TEMPS (SCOLAIRE, PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE)

1. La commune de Ferrières en Brie est dotée d'un groupe scolaire public assez conséquent à savoir :

Le groupe scolaire LA TAFFARETTE

L'effectif total d'enfants scolarisés pour la rentrée 2025 est de 403 élèves dont 132 maternelles et 271 élémentaires.

La ville a su investir dans l'agrandissement de l'école en proposant la construction de cinq nouvelles classes et d'un ALSH et de la rénovation de l'office de resauration et de son réfectoire.

2. Fonctionnement du temps périscolaire (**Organisation générale de la semaine périscolaire**)

Semaine à 4 jours

	7h30-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-19h00
--	-----------	------------	-------------	-------------	-------------

<b>Lundi</b>	Accueil du matin	Ecole	Restauration scolaire	Ecole	Accueil périscolaire
<b>Mardi</b>	Accueil du matin	Ecole	Restauration scolaire	Ecole	Accueil périscolaire
<b>Mercredi</b>	<b>7h30- 19h00 ACCUEIL DE LOISIRS SANS HERBERGEMENT</b>				
<b>Jeudi</b>	Accueil du matin	Ecole	Restauration scolaire	Ecole	Accueil périscolaire
<b>Vendredi</b>	Accueil du matin	Ecole	Restauration scolaire	Ecole	Accueil périscolaire

### 3 . Des structures extrascolaires à dimension éducative :

#### ✚ ALSH 3-11 ANS :

La volonté de la ville de Ferrière en Brie est de proposer des activités éducatives et pas simplement de la garderie comme service auprès des familles.

L'Alsh est un accueil habilité SDJES qui propose des activités diversifiées et réfléchies.

Une adaptation est proposée (deux dernières semaines d'Aout) est de permettre aux enfants de petite section d'intégrer les activités en douceur de manière à les préparer à la rentrée scolaire avec la présence des Atsems et du personnel d'animation, ils intégreront les locaux dès la rentrée avec des visages connus et ainsi les tranquiliser.

- ✚ **Projet LES PASSERELLES** : la transition des élèves de CM2 , futurs collégiens vers la la salle des jeunes. L'objectif est d'assurer une transition en douceur entre l'école et leur entrée au collège. La présence d'un animateur sur le temps du midi au sein de l'école et l'ouverture certains mercredi avant l'été permet aux animateurs jeunesse de se faire connaître et ainsi permettre une transition en douceur entre le centre et la salle des jeunes

- ✚ **SDJ 11-17ans** : La salle des jeunes est un accueil jeune crée en 2014 pour les ados de la commune. Il s'agit de mettre en place un lieu de rencontres et d'échanges accessible à tous les jeunes de la ville et de leur permettre d'organiser leur temps libre : organisationde projets culturels , sportifs ou de loisirs , organisation de séjours et de sorties.

- ✚ **Généaction** : création d'une junior association qui a pour but de rendre plus acteur encore le rôle des jeunes au sein de la collectivité.

- ✚ **Présence éducateur sportif** : il intervient sur des temps d'accueils diversifiés ( petite enfance , enfance , ados + école classes d'élémentaire.

## II. UN PROJET PARTAGÉ

L'enfant doit être abordé dans sa globalité , il n'est pas uniquement celui de ses parents , un élève , un sportif ou un camarade de jeu. C'est un être global , on ne peut prétendre accompagner qu'une part de lui. Chaque enfant est différent , même au sein d'un collectif , il importe de considérer et d'accompagner les individualités dans le collectif.

L'enfant au centre et autour : je construis , je gagne en autonomie , je construis ma personnalité ma famille aux clubs de foot mes éducateurs, à l'école au accueils de loisirs mes amis , je grandis



### A. LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGÉS

#### 1. LES PARTENAIRES ET ACTEURS INSTITUTIONNELS

- La caisse d'allocation familiale de Seine et Marne
- Les directeurs et enseignants de l'école et IEN
- Le service départemental à la jeunesse , à l'engagement et aux sports (SDJES)

#### 2. LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Les associations culturelles , sportives , de loisirs et de solidarité.
- Les associations de parents d'élèves.

## B. COMITE DE PILOTAGE

La composition du comité :

- Elus de la ville
- LA SDJES
- LA CAF
- Les professionnels de terrain (enfance, jeunesse ,culture ,social )
- Des représentants des associations de parents d'élèves
- Des membres de l'équipe pédagogiques des écoles (directeurs, enseignants)

Cette commission se réunit au minimum trois fois dans l'année et est en charge de la mise en place des accueils périscolaires et de loisirs au sein du territoire communal.

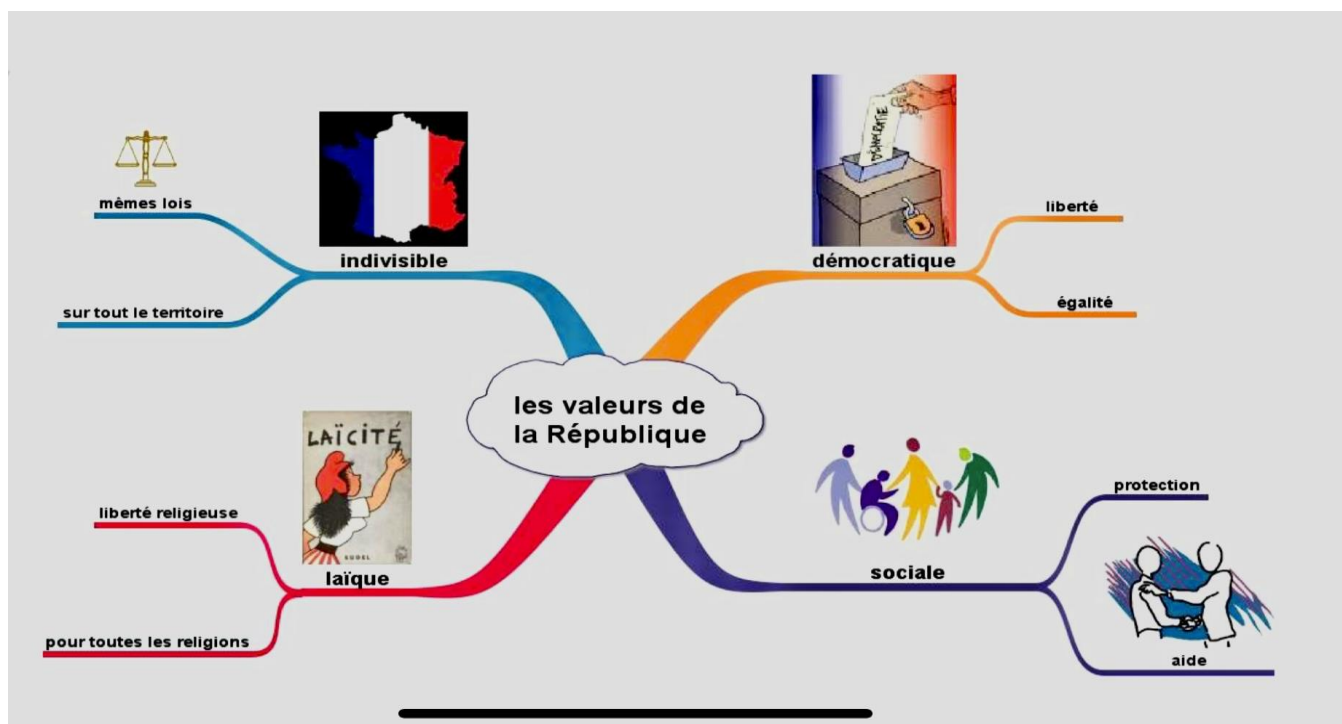
## C. UN LIEN AVEC LA CTG

La convention territoriale globale est une convention de partenariat signée avec la CAF qui vise à renforcer l'efficacité , la cohérence et la coordination des actions des familles et des enfants du territoire.

Le travail avec tous les partenaires et acteurs du secteur de l'Enfance Jeunesse a été amorcé depuis quelques années.

Cette instance a montré un léger essoufflement depuis quelques mois mais celle-ci devrait être relancée courant 2026.

### III. LES VALEURS DE LA COMMUNE



#### A. LE VIVRE ENSEMBLE :

- ✚ Favoriser la mutualisation des outils entre l' école et le périscolaire :

Il est très important de comprendre que l'ensemble des intervenants sont de véritables acteurs dans l'éducation des enfants et ce, en lien avec l'équipe enseignante, les parents et acteurs extérieurs. Il s'agit ainsi de former « une chaîne éducative » où chacun intervient à un moment donné pour apporter une réponse adaptée.

C'est proposer une continuité éducative : Cohérence, Complémentarité, Continuité

- Développer une continuité et une cohérence entre les projets d'écoles comme l'aménagement d'une salle refuge dédiée aux enfants atteints de troubles ou en crise pouvant servir au périscolaire et étant également destinée aux professionnels tels que la PMI, la psychologue scolaire, la cellule harcèlement.
- Planter des arbres dans la cour (E3D)
- Mettre en place des récupérateurs d'eau

### Concrètement

- Accueil pensé ensemble (mutualisation des locaux)
- Echange d'informations avec l'équipe enseignante (PAI, problème de comportement, vie de l'établissement, événements inhabituels, etc...).

### Mise en place d'un cahier de liaison pour les échanges sur les incidents santé et infirmerie.

- Mise en place de règles de vie commune école/périscolaire
- Ces échanges peuvent se faire de manière formelle et ou informelle. Il semble important qu'il y ait un écrit tel un registre commun.
- La participation au Conseil d'Ecole.

## B. LA PARTICIPATION :

### Avec les parents

- La participation et échange avec les parents ( réunion de rentrée spécifique périscolaire en Septembre/ Octobre) .
- Informations donnés par l'équipe d'animation (trombinoscope, panneaux des activités...)
- Accueil du matin et du soir pour échanger avec les parents.
- Echange au sein de l'équipe d'animateurs. Une rencontre pédagogique sera organisée pour établir les bilans et perspectives.
- Initiative commune avec l'école ( fête de l'école, CME, projet particulier..)

## IV. LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

---

La commune de Ferrières en brie souhaite mettre en œuvre deux objectifs suivants . Ils s'appliquent pour l' ensemble des structures éducatives du territoire.

### **A/ Objectif 1 : Mieux vivre ensemble son école, son centre, sa ville autour de la citoyenneté :**

Permettre à l'enfant et au jeune d'être acteur de la vie de l'école, de s'investir dans le conseil municipal des enfants et de la Junior Association existants sur le territoire et amplifier cette participation pour les trois années à venir.

1. participation aux élections : débats, donner son avis , représenter ses camarades, dans les prises de décision ...

Aborder à travers des projets portés par les enfants et les jeunes eux-mêmes , les rendant acteurs sur les thèmes préférentiels.

2. participation à des actions solidaires :

Pour les enfants , la citoyenneté sera le maître mot (les droits de l'enfant, la prévention autour du secourisme, le conseil municipal des enfants, E3D environnement .. ) ceci fera sens auprès des enfants mais aussi des enseignants puisqu'ils pourront être intégrés aux projets autant que possible sous condition qu'ils soient partie prenante de ces projets.

Pour les jeunes, des actions autour de l'intergénérationnalité (maraudes, récoltes de dons, participation à des actions avec les habitants ou association de la ville )

3. action de prévention sur les usages des réseaux sociaux et des outils numériques mais pas que :

Pour les enfants et les jeunes , cet outil étant très accessible et son utilisation très prisée, nous nous devons de garantir une bonne utilisation dans leur environnement proche et quotidien.

Nous ferons appel à des intervenants (Marne et Gondoire et E.enfance ) permettant d'ouvrir l'action au débat pour les parents et les utilisateurs que sont les enfants et les jeunes.

### **B/ Objectif 2 : Permettre à l'enfant et aux jeunes de partager des activités collectives dans un cadre respectueux des autres et de son environnement.**

Au sein, les ALSH Mater et Élémentaire et SDJ de la ville , c'est apporter une qualité d'activités et une diversité ouvertes et accessibles à tous.

A travers des projets menés et variés sur différentes thématiques artistique, numérique et scientifique vont amener les enfants du centre des maternelles vers des découvertes pour les différents cycles. Des ateliers seront proposés à vision éducative autour de l'art de la peinture, l'art de la création structure 3D , l'art de la mosaïque...

## V. L'ÉVALUATION

---

✚ Les modalités d'évaluation des projets :

Définir des objectifs mesurables et concrets. Nous mettrons en place des indicateurs de suivi simples ( taux de fréquentation par activités , implication des acteurs , questionnaires de satisfactions.. , nombre de filles et de garçons , des indicateurs de réussites qualitatifs et quantitatifs... )

## VI. LA FORMATION

---

Nous devons garantir et mettre l'accent sur la qualification et la formation des équipes éducatives par :

Respect des taux d'encadrement (obligatoire)

Accompagner vers le BAFA les agents en poste pour ce garantir les taux de personnels formés.

Accompagner la sécurité pratiques : formation PSC1 ...

Favoriser les formations professionnalisantes : BPJEPS, concours...